

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	8 107,98	8 107,98				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions	2 488 559,24	270 448,17	2 218 111,07	53,99	2 333 754,00	62,33
Installations techniques, matériel & outillage industriels	25 301,07	13 945,39	11 355,68	0,28	11 311,71	0,30
Autres immobilisations corporelles	186 612,58	57 608,21	129 004,37	3,14	79 449,90	2,12
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours	153 521,10		153 521,10	3,74		
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 129,00		3 129,00	0,08	17 570,00	0,47
TOTAL (I)	2 865 230,97	350 109,75	2 515 121,22	61,21	2 442 085,61	65,22
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	15 668,65	15 550,00	118,65	0,00	11 723,00	0,31
Avances & acomptes versés sur commandes	22 374,40		22 374,40	0,54	6 226,05	0,17
Créances usagers et comptes rattachés	243 697,60		243 697,60	5,93	90 759,04	2,42
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	74,70		74,70	0,00	109,87	0,00
. Organismes sociaux	6 852,41		6 852,41	0,17		
. Etat, impôts sur les bénéfices	929,00		929,00	0,02		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	161,91		161,91	0,00	4 501,22	0,12
. Autres	160 092,50		160 092,50	3,90	341 642,01	9,12
Valeurs mobilières de placement	916 630,06		916 630,06	22,31	255 426,93	6,82
Disponibilités	216 444,18		216 444,18	5,27	513 776,65	13,72
Charges constatées d'avance	26 241,56		26 241,56	0,64	77 903,46	2,08
TOTAL (II)	1 609 166,97	15 550,00	1 593 616,97	38,79	1 302 068,23	34,78
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	4 474 397,94	365 659,75	4 108 738,19	100,00	3 744 153,84	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	800 140,94	19,47	682 727,65	18,23
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	209 928,47	5,11	117 413,29	3,14
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 686 118,65	65,38	2 424 291,93	64,75
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	3 696 188,06	89,96	3 224 432,87	86,12
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	257 359,37	6,26	356 423,61	9,52
Autres	154 529,08	3,76	106 207,40	2,84
Produits constatés d'avance	661,68	0,02	57 089,96	1,52
TOTAL(IV)	412 550,13	10,04	519 720,97	13,88
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	4 108 738,19	100,00	3 744 153,84	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2009
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2008
(12 mois)Variation
absolue
(12 mois)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises	4 315,06		4 315,06	0,55	38 517,89	4,65	-34 202	-88,79
Production vendue de biens	33 648,58		33 648,58	4,31	22 744,46	2,75	10 904	47,94
Prestations de services	743 225,49		743 225,49	95,14	766 825,01	92,60	-23 600	-3,07
Montants nets produits d'expl.	781 189,13		781 189,13	100,00	828 087,36	100,00	-46 898	-5,65
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée			116 237,00	14,88			116 237	N/S
Subventions d'exploitation			799 180,64	102,30	979 328,14	118,26	-180 148	-18,39
Dons			875 539,47	112,08	674 839,00	81,49	200 700	29,74
Cotisations			240,00	0,03	240,00	0,03		0,00
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			17,92	0,00	48,29	0,01	-31	-64,57
Reprise de provisions								
Transfert de charges			8 783,80	1,12	5 908,14	0,71	2 875	48,66
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 799 998,83	230,42	1 660 363,57	200,51	139 635	8,41
Total des produits d'exploitation (I)			2 581 187,96	330,42	2 488 450,93	300,51	92 737	3,73
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			1 326,46	0,17	2 386,84	0,29	-1 060	-44,42
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change			5 405,72	0,69	2 429,26	0,29	2 976	122,52
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			13 922,28	1,78	4 827,36	0,58	9 095	188,42
Total des produits financiers (III)			20 654,46	2,64	9 643,46	1,16	11 011	114,19
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			33 190,07	4,25	7 560,73	0,91	25 630	339,02
Sur opérations en capital			139 607,98	17,87	133 760,75	16,15	5 847	4,37
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			172 798,05	22,12	141 321,48	17,07	31 477	22,27
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			2 774 640,47	355,18	2 639 415,87	318,74	135 225	5,12
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			2 774 640,47	355,18	2 639 415,87	318,74	135 225	5,12
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières			29 201,60	3,74	65 032,28	7,85	-35 831	-55,09
Variation de stock marchandises et matières premières			7 776,35	1,00	-23 445,00	-2,82	31 221	133,17
Autres achats non stockés			107 257,07	13,73	69 917,66	8,44	37 340	53,41
Services extérieurs			431 936,93	55,29	777 743,05	93,92	-345 807	-44,45
Autres services extérieurs			957 691,95	122,59	920 169,44	111,12	37 522	4,08
Impôts, taxes et versements assimilés			53 446,79	6,84	34 163,75	4,13	19 283	56,44
Salaires et traitements			565 149,82	72,34	349 721,82	42,23	215 428	61,60
Charges sociales			240 829,02	30,83	148 972,51	17,99	91 857	61,66
Autres charges de personnel			23 418,74	3,00	28 078,50	3,39	-4 660	-16,59
Subventions accordées par l'association								

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements	143 640,42	18,39	136 896,97	16,53	6 744	4,93
Dotations aux provisions	3 828,00	0,49	11 722,00	1,42	-7 894	-67,33
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	1 154,81	0,15	1 541,24	0,19	-387	-25,10
Total des charges d'exploitation (I)	2 565 331,50	328,39	2 520 514,22	304,38	44 817	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			39,36	0,00	-39	-100,00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)			39,36	0,00	-39	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	309,50	0,04	520,00	0,06	-211	-40,57
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	309,50	0,04	520,00	0,06	-211	-40,57
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	-929,00	-0,11	929,00	0,11	-1 858	-199,99
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	2 564 712,00	328,31	2 522 002,58	304,56	42 710	1,69
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	209 928,47	26,87	117 413,29	14,18	92 515	78,79
TOTAL GENERAL	2 774 640,47	355,18	2 639 415,87	318,74	135 225	5,12

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2009 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 006 398,19 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 209 928,47 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'Administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe du CRC 99-01 et 99-03, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Valeurs mobilières de placement: elles sont évaluées au coût unitaire moyen pondéré.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : les immobilisations liées à la construction du site Campus avaient été décomposées lors de la mise en activité en 2007. La même méthode avait été utilisée pour les travaux complémentaires en 2008.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.
- Rattachement des dons: nous rappelons qu'ils ne sont reconnus en produits qu'à compter de leur date d'encaissement.

Par dérogation au principe énoncé ci-dessus, un traitement différencié est opéré lorsque le don concerné fait l'objet d'un engagement préalable et définitif du donateur et qu'il se rattache à une manifestation réalisée durant l'exercice, il est rattaché à l'exercice selon le principe du rattachement des produits aux charges.

Précision sur le traitement des fonds recueillis au titre du projet Campus Pro

Dans le cadre de son projet Campus Pro, l'association recueille des fonds aussi bien auprès d'autorités publiques (Conseils Régionaux...) que de structures privées, lucratives ou non.

Le financement est donc réparti entre des financements privés et des subventions publiques. Ces fonds, qu'ils soient publics ou privés, sont précisément et contractuellement affectés par les parties versantes au financement et à l'acquisition d'actifs destinés à être immobilisés dans les comptes de l'association.

Les subventions d'investissement publiques étant affectées à un bien renouvelable par l'association, sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise, conformément au règlement CRC 99-01.

Concernant les financements privés, qui concourent à la réalisation du même objectif, la doctrine actuelle distingue selon qu'il s'agit d'un apport ou d'une dépense de mécénat, les premiers étant constatés au passif du bilan, les seconds étant constatés au compte de résultat.

En l'absence de précision spécifique de la doctrine sur cette situation particulière, et du caractère indissociable et interdépendant des financements publics et privés, ces derniers sont comptabilisés en harmonie avec la méthode retenue pour les subventions publiques.

Durée de reprise des subventions d'équipement

Les subventions d'équipement ayant uniquement vocation à financer le projet Campus, elles sont reprises en résultat à hauteur de la dotation aux amortissements constatée au titre des actifs Campus.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 865 231

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 108			8 108
Immobilisations corporelles	2 622 877	231 117		2 853 994
Immobilisations financières	17 570		14 441	3 129
TOTAL	2 648 555	231 117	14 441	2 865 231

Amortissements et provisions d'actif = 350 110

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 108			8 108
Immobilisations corporelles	198 361	143 640		342 002
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	206 469	143 640		350 110

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Marques, procedes	8 108	8 108	0	de 1 à 4 ans
Constr. s/sol d'autrui	955 602	54 171	901 431	40 ans
Agenc.const.sol autrui	1 532 957	216 277	1 316 680	de 5 à 40 ans
Materiel de sport	23 966	12 610	11 356	de 4 à 8 ans
Materiel evenementiel	1 335	1 335	0	5 ans
Materiel de transport	63 700	3 350	60 350	de 3 à 8 ans
Materiel de bureau	86 165	23 394	62 771	de 3 à 8 ans
Materiel informatique	36 747	30 864	5 883	3 ans
Immo. corporel. en cours	153 521	0	153 521	Non amortissables.
TOTAL	2 862 102	350 110	2 511 992	

Etat des créances = 441 179

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 129	3 129	
Actif circulant & charges d'avance	438 050	438 050	
TOTAL	441 179	441 179	

Provisions pour dépréciation = 15 550

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	11 722	3 828			15 550
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	11 722	3 828			15 550

Produits à recevoir par postes du bilan = 260 924

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	93 000
Autres créances	166 619
Disponibilités	1 304
TOTAL	260 924

Charges constatées d'avance = 26 242

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 412 550

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	257 359	257 359		
Dettes fiscales & sociales	151 628	151 628		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 901	2 901		
Produits constatés d'avance	662	662		
TOTAL	412 550	412 550		

Charges à payer par postes du bilan = 101 850

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	38 610
Dettes fiscales & sociales	63 240
Autres dettes	
TOTAL	101 850

Produits constatés d'avance = 662

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Afin d'éclairer le lecteur, nous synthétisons dans le tableau ci-dessous la répartition des produits d'exploitation perçus par nature :

Nature des produits d'exploitation en euros	2009	2008
Recettes issues d'opérations lucratives accessoires	183 266	157 017
Recettes issues des manifestations de soutien	564 274	648 325
Participation des familles utilisatrices	33 649	22 744
Subventions d'exploitation (Bailleurs publics)	799 181	979 328
Dons perçus des particuliers et des entreprises	875 539	674 839
Cotisations	240	240
TOTAL	2 456 149	2 482 493

Dans le cadre de l'évaluation des contributions volontaires en nature, nous vous informons qu'elles s'élèvent en 2009 à la somme de 24 147 euros réparties comme suit :

- Frais de recherche de fonds 7 535 euros
- Frais de fonctionnement 15 000 euros
- Autres charges 1 612 euros

Cette information n'est pas disponible au titre de l'exercice précédent.

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la Loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relatif au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous précisons que la a rémunération et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants salariés et bénévoles s'élève à 91 056 euros au titre de l'exercice.

Effectif moyen

En vertu de l'article R 123-200 du Code de Commerce, nous vous présentons le tableau du nombre moyen de salariés permanents en CDI au titre de l'exercice.

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	8
Employés Etam	8
TOTAL	16

Autres informations complémentaires

Bail emphytéotique avec la Ville de Lyon

En vertu d'un bail emphytéotique signé pour une durée de 40 ans, le terrain sur lequel l'association a construit le site Campus est mis à disposition moyennant un loyer s'élevant à 16 000 euros par an. Ce dernier a été comptabilisé en charges à compter du 8 mars 2009.

Au terme de ce bail, le bailleur devient propriétaire des bâtiments.

Engagements en matière de retraite

En raison de la moyenne d'âge basse des salariés, cette information n'est pas significative au 31 décembre 2009.

Engagements en matière de droit individuel à la formation

Le nombre d'heures acquis par les salariés au titre du droit individuel à la formation s'élève à 657 heures au 31 décembre 2009.

Le nombre d'heures n'ayant pas donné lieu à demande des salariés s'élève à 657 heures.

Régime fiscal de l'association

L'association développant un secteur distinct lucratif accessoire, celle-ci a mis en œuvre une procédure de suivi analytique afin de répondre aux obligations de présentation d'une liasse fiscale et de suivi des divers impôts et taxes dont elle a la charge.

Annexes (suite)

INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		4 050		4 050
Montants de l'exercice		2 010		2 010
Sous-total		6 060		6 060

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		2 010		2 010
Entre 1 et 5 ans		2 136		2 136
A plus de 5 ans				
Sous-total		4 146		4 146

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans		162		162
A plus de 5 ans				
Sous-total		162		162

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		10 368		10 368

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 260 924

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etablr	93 000
TOTAL	93 000

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org.soc. prod.a recevoir	6 852
Debit.cred.div.prod.a rec	159 767
TOTAL	166 619

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Banques prod. a recevoir	1 304
TOTAL	1 304

Charges constatées d'avance = 26 242

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance	26 242
TOTAL	26 242

Charges à payer = 101 850

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non parvenue	38 610
TOTAL	38 610

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer	37 848
Autres charg.pers.a payer	169
Org.soc. ch./conges payes	15 139
Org.soc. charges a payer	10 084
TOTAL	63 240

Produits constatés d'avance = 662

Produits constatés d'avance	Montant
Prod.constates d'avance	662
TOTAL	662

EMPLOIS 2009	Emplois de N = Compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public opérées sur N (3)	RESSOURCES 2009	Ressources collectées sur N = Compte de résultat (2)	Surplus de ressources collectées à du public exercice N (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
1 - Missions sociales	1 597 044	55 691	1 - Ressources collectées auprès du public	55 691	€
1.1. Réalisées en France	1 597 044	55 691	1.1. Dons et Legs collectés		
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	55 691	€
- Versements à d'autres organismes agissant en France	1 597 044	55 691	- Dons manuels affectés	-	
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	- Legs et autres libéralités non affectés	-	
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés	-	
- Versements à d'autres organismes agissant en France			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	-	
2 - Frais de recherche de Fonds	435 882	-	2 - Autres Fonds privés	1 391 264	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	12 324	-			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	323 441	-			
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	100 117	-			
3 - Frais de fonctionnement	345 480	-	3 - Subventions et autres concours publics	742 210	
			4- Autres Produits	402 994	
I Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	2 378 406	55 691	I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	2 592 159	
II Dotations aux provisions	3 823		II Reprise des provisions	-	
III Engagements à réaliser sur ressources affectées	-		III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	-	
IV Excédent de ressources de l'exercice	209 930		IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
V Total Général	2 592 159		V - Insuffisance de ressources de l'exercice		
VI Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			VI - Total Général	2 592 159	€
VII Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VIII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		55 691	VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		€
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	7 535		Bénévolat	1 612	
Frais de recherche de fonds	15 000		Prestation en nature	7 535	
Frais de fonctionnement et autres charges	1 612		Dons en Nature	15 000	
Total	24 147		Total	24 147	

Notes annexes au compte emplois des ressources

Informations générales

Définition des missions sociales

Les missions sociales de l'association, conformément à ses statuts, sont principalement les suivantes :

- Création et animation de centres sportifs (football, basket-ball et rugby) implantés au coeur de quartiers sensibles dans différentes communes de la région Rhône-Alpes (Lyon, Grenoble, Saint Etienne),
- Organisation de camps de vacances d'été et d'hiver profitant chaque année à 200 jeunes de Sport dans la Ville.
- Mise en place d'échanges internationaux avec les associations étrangères, (Brésil, Etats-Unis, Inde).
- Création de programmes de soutien à la lecture et à l'écriture.
- Mise en place de programmes d'insertion professionnelle destinés à des jeunes de 14 ans et plus.
- Mise en place d'un programme d'aide à la création d'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Ce document est établi dans le cadre de l'article 8 de l'ordonnance no 2005-856 du 28 juillet 2005 portant simplification et modification notamment des obligations des associations et fondations relatives à leurs comptes annuels.

Cet article complète l'article 4 de la loi no 91-772 du 7 août 1991 comme suit :

« Lorsque ces organismes ont le statut d'association ou de fondation, ils doivent en outre établir des comptes annuels comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe. Dans ce cas l'annexe comporte le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public prévu au premier alinéa. Le compte d'emploi est accompagné des informations relatives à son élaboration. »

L'article 1er de l'arrêté du 30 juillet 1993 portant fixation des modalités de présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par des organismes faisant appel à la générosité publique prévoit les modalités de présentation de ce document.

Le Règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations modifiant le règlement n° 99-01 du Comité de la réglementation comptable est applicable à compter du 1er janvier 2009.

Il s'agit du premier exercice de production de ce document.

Compléments d'informations relatives au CER

EMPLOIS

I Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat

1. Missions Sociales

1.1 Coût des programmes sportifs et des programmes de découverte : 1.252.875 €

Il s'agit des éléments suivants :

Dépenses liées à l'encadrement des jeunes sur les programmes sportifs et les programmes de découverte, au matériel nécessaire pour l'exécution des programmes et à l'entretien des infrastructures de Sport dans la Ville.

1.2 Coût des programmes d'insertion professionnelle : 344.169 €

Ce montant retrace le coût des actions suivantes :

Dépenses liées à l'encadrement des jeunes sur les programmes d'insertion professionnelle proposés par Sport dans la Ville.

2. Frais de recherche de fonds

2.1 Frais d'appel à la générosité du public : 12.324 €

Sont mentionnés ici les frais professionnels du personnel travaillant sur ce sujet, à savoir les salaires du personnel concerné et une partie des coûts du siège qui est affectée à ces dépenses.

2.2 Frais de recherche des autres fonds privés : 323.341 €

Il s'agit du coût d'organisation des événements organisés par Sport dans la Ville. : soirées de gala et et tournois inter-entreprises qui se déroulent à Paris et à Lyon et auxquelles participent les entreprises partenaires de Sport dans la Ville.

2.3 Charges liées à la recherche de subvention et autres concours publics : 100.117 €

Sont mentionnés ici les frais professionnels du personnel travaillant sur ce sujet, à savoir les salaires du personnel concerné et une partie des coûts du siège qui est affectée à ces dépenses.

3. Frais de fonctionnement : 345.480 €

Ces frais incluent

- Les amortissements des locaux de Sport dans la Ville
- les charges de personnel liées à l'exploitation, à l'encadrement et au management de Sport dans la Ville
- Les frais de communication de l'association
- Les charges liées à l'exploitation du Centre Campus.

II Dotation aux provisions : 3.823 €

Elle correspond à la dépréciation d'un stock de livres.

RESSOURCES

I Total des ressources de l'exercice inscrits au compte de résultat

1. Ressources collectées auprès du public

1.1 Dons et legs collectés : 55.691 €

Ce poste est constitué de dons de particuliers.

2. Autres Fonds privés : 1.391.264 €

Ces ressources proviennent d'entreprises et de fondations d'entreprises partenaires de Sport dans la Ville.

Elles sont également constituées du produit de manifestations événementielles organisées par Sport dans la Ville.

3. Subventions et autres concours publics : 742.210 €

Ce sont des subventions publiques qui contribuent au fonctionnement des programmes de Sport dans la Ville.

4. Autres Produits : 402.994 €

Ils sont constitués de la participation des familles aux camps de vacances, des produits de la location des terrains sportifs et de salles de réunion du Campus de Sport dans la Ville.

Les ressources collectées auprès du public sont systématiquement utilisées lors de l'exercice ce qui explique qu'il n'y ait pas de report des ressources en début d'exercice.

Sport dans la Ville

Exercice clos le 31 décembre 2009

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Sport dans la Ville, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note CER de l'annexe qui décrit les modalités d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources liées à la première application du règlement CRC 2008-12.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note CER de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées.
- Le traitement des fonds recueillis au titre du projet Campus Pro nécessite un traitement comptable spécifique. Nous nous sommes assurés que ce traitement est correctement appliqué dans les comptes et décrit dans l'annexe au 31 décembre 2009.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

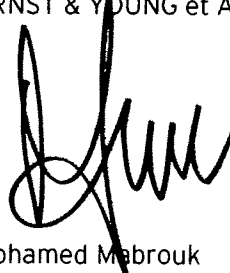
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 2 juin 2010

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Mohamed Mabrouk